

# MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (A.A.P.C.)

(Pour parution sur plateforme dématérialisée)

<b>Maître d'ouvrage :</b>	Département du LOT <b>Monsieur le Maire, Yannick OUBREYRIE</b> Commune de MARTEL Place des Consuls 46600 MARTEL Tél : 05 65 37 30 03 mairidemartel@wanadoo.fr	
---------------------------	--	---

<b>Objet du marché :</b>	<b>Aménagement de l'entrée de Ville « Avenue de la Dordogne »</b>
--------------------------	---

<b>Maître d'œuvre :</b>	<b>DEJANTE VRD &amp; CONSTRUCTION SUD OUEST</b> <i>75, av. de la Libération - 19360 MALEMORT</i>
-------------------------	---



## 1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

**Commune de MARTEL**

Place des Consuls 46600 MARTEL

Tél : 05 65 37 30 03

Correspondant : **Monsieur le Maire, Yannick OUBREYRIE**

Adresse internet du profil acheteur :

<https://marches-securises.fr>

## 2. OBJET DE LA CONSULTATION ET DESCRIPTIONS

**Aménagement de l'entrée de Ville « Avenue de la Dordogne »**

Référence : Ø

Mode : **Procédure adaptée ouverte**

Type de marché : **Marché de Travaux**

Lieu d'exécution : **Bourg de MARTEL**

## 3. PROCEDURE DE PASSATION

La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la Commande Publique.

## 4. DESCRIPTION

Les travaux correspondent en :

**Description des travaux :**

- ▶ 1. Préparation et installation de chantier
- ▶ 2. Dégagement d'emprise
- ▶ 3. Décapage de terre végétale
- ▶ 4. Terrassement (déblais/remblais, fosses d'arbres)
- ▶ 5. Fourniture et pose de grave concassée
- ▶ 6. Pose de géotextile
- ▶ 7. Remise à niveau des affleurants
- ▶ 8. Installation de grilles et caniveaux pour eaux pluviales
- ▶ 9. Raccordement au réseau EP
- ▶ 10. Remplacement de tampons sur regards
- ▶ 11. Pose de bordures
- ▶ 12. Revêtement de surface (gravier, béton, pavage)
- ▶ 13. Pose d'enrobé

- ▶ 14. Marquage au sol
- ▶ 15. Signalisation routière
- ▶ 16. Pose de mobilier urbain
- ▶ 17. Engazonnement
- ▶ 18. Création de massifs paysagers
- ▶ 19. Plantation d'arbres
- ▶ 20. Travaux sur Monument aux morts
- ▶ 21. Dossier de récolement

Caractéristiques particulières : **SANS OBJET**  
Allotissement : **SANS OBJET**

Il n'est pas exigé de variante de la part de l'acheteur et les variantes proposées par les candidats ne sont pas autorisées.

Prestation(s) supplémentaire(s) éventuelle(s) :

**Tranche optionnelle n° 1** : Aménagement du carrefour Cap de Ville - **Tranche optionnelle n°2** : Aménagements des abords du monument aux morts

## 5. DELAI D'EXECUTION

Pour ce chantier, le délai :

- de préparation sera de **30 jours (mois de janvier 2025)** à compter de l'émission de l'ordre de service correspondant
- d'exécution sera de **60 jours au total (40 jours en tranche ferme, 10 jours pour chaque tranche optionnelle - hors période de préparation, estimé en février mars 2025) pour un démarrage souhaité janvier 2025** dès émission de l'ordre de service correspondant.

Ces informations sont données à titre indicatif. Seuls les ordres de services acteront les délais du chantier. L'exécution du marché débutera à compter de la date fixée par ordre de service.

## 6. MODALITES FINANCIERES

Cf. CCAP

## 7. FORME JURIDIQUE QUE DEVRA REVETIR LE GROUPEMENT D'OPERATEURS ECONOMIQUES ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ

- ▶ Soit un candidat seul,
- ▶ Soit un groupement conjoint ou solidaire.

## 8. VISITE SUR SITE

Recommandée (visite libre)

## 9. CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

- 1 - Valeur technique pondérée à 60 sur 100 points.
- 2 - Prix des prestations pondéré à 40 sur 100 points.

## 10. OFFRE

La date de remise des offres est :

**Date limite de remise des candidatures et offre : mercredi 4 décembre à 15h00**

La langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : **Français.**

Unité monétaire utilisée : **l'euro.**

Validité des offres : 90 jours (Quatre-vingt-dix) **à compter de la date limite de réception des offres.**

Date d'envoi à la publication : **09/11/2024**

## 11. DEMATERIALISATION

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : **<https://marches-securises.fr>**.

Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Le pli doit contenir deux dossiers distincts comportant respectivement les pièces de la candidature et les pièces de l'offre définies au présent règlement de la consultation.

## 12. MARCHE PERIODIQUE

Non, par contre le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application de l'article R.2122-7 du Code la Commande Publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

## 13. RECOURS

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de TOULOUSE - 68 rue Raymond IV - 31000 TOULOUSE -  
Tél : 05 62 73 57 57- Fax : 05 62 73 57 40– mail : [greffe.ta-toulouse@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulouse@juradm.fr)